

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Band: 24 (1944)
Heft: 3

Artikel: Perspectives économiques de la Suisse
Autor: Rosset, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PREMIÈRE PARTIE

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE LA SUISSE

Certains, en lisant ce titre, penseront que je joue à Nostradamus. Comment est-il possible, diront-ils, de faire des pronostics s'agissant de l'avenir économique de la Suisse alors que nous sommes encore en pleine guerre et que les données sur lesquelles pourraient être basées des prévisions tant soit peu solides, paraissent inexistantes! Il est évident que nous sommes pour une bonne part dans le domaine des hypothèses. Cependant nous pouvons donner à ces hypothèses une certaine base objective en considérant la structure de l'économie suisse, son passé, son état actuel... et la situation plus que probable de l'économie mondiale à la fin des hostilités. Il y a entre les faits économiques des relations de cause à effet et des rapports de covariation qui en font une science véritable permettant des raisonnements logiques et autorisant certaines conclusions.

En toutes circonstances l'économie suisse sera en étroite relation avec l'économie mondiale. La surface productive du sol suisse est de 77 p. 100. Mais les deux tiers environ de cette surface productive sont constitués par des pâturages et des forêts. C'est dire que pour pouvoir nourrir ses 4 millions 266.000 habitants la Suisse doit importer la plus grande partie des denrées alimentaires nécessaires et par conséquent qu'elle doit exporter pour payer ses importations.

Or, on sait que notre sous-sol est pauvre puisqu'il ne contient guère que quelques rares gisements de fer... sans parler des gisements de charbon qui ont fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps. Nous ne pouvons donc exporter que notre travail. Or, le prix du travail suisse, ainsi que nous le verrons, est particulièrement élevé. Dès lors, il est évident qu'il ne peut trouver preneur à l'étranger que s'il est de toute première qualité. Par conséquent, à l'avenir comme par le passé, nous devons continuer à exporter notre travail et uniquement un travail de précision justifiant son prix élevé. Il serait absolument vain pour notre pays de vouloir concurrencer l'étranger en fournissant un travail de qualité médiocre. Dans cette lutte nous serions certainement vaincus. On conçoit l'importance, dès lors, pour la Suisse, de posséder une main-d'œuvre absolument qualifiée. Il y a ainsi lieu de se réjouir de ce que l'apprentissage, qui un temps fut parfois négligé, est actuellement remis en honneur. Le développement des écoles professionnelles — écoles mécaniques, cours pour employés, etc. — est aussi extrêmement important. Quant au rôle de nos écoles supérieures — Ecole polytechnique fédérale et Universités — il est presque superflu de le rappeler. Cependant il convient de se féliciter de ce que leur importance économique soit mise de plus en plus en évidence. Dans tous les pays, la recherche scientifique est largement soutenue par les Pouvoirs Publics. Nous ne pouvons pas rester en retard à cet égard, je dirai même qu'il ne nous suffit pas de suivre le mouvement : nous devons être à sa tête. Dans ce domaine-là également, l'union fait la

force. Un individualisme outrancier à cet égard pourrait à la longue avoir des conséquences fâcheuses en raison des formes modernes de la concurrence économique.

Il y a cependant une matière première que nous pouvons exporter : l'électricité. Si celle-ci est d'origine hydraulique, ce qui est le cas dans notre pays, elle présente un très gros avantage : elle ne se détruit pas par la consommation qui en est faite. En d'autres termes, notre économie nationale ne s'appauvrit pas par cette exportation qui est particulièrement la bienvenue s'il s'agit d'énergie de déchet. Encore faut-il que notre production soit supérieure à notre propre consommation de telle sorte qu'elle laisse un excédent pouvant être vendu à l'étranger. On comprend dès lors qu'il soit si important pour nous d'employer au mieux nos forces hydrauliques naturelles. On sait que cette question a soulevé en Suisse de vives discussions ces dernières années à propos d'un projet de barrage qui aurait pour effet de noyer une vallée entière en faisant disparaître plusieurs villages dont les habitants, on le conçoit facilement, n'envisagent pas avec plaisir cette perspective. Il va sans dire que je ne peux pas envisager ici cet aspect du problème qui cesse alors d'être strictement économique pour devenir politique.

On connaît l'effort considérable accompli par la paysannerie suisse depuis le début de la guerre pour réaliser un plan auquel il convient de rendre hommage. Tout naturellement la culture des céréales et des pommes de terre fut développée au détriment de l'élevage du bétail. Il va cependant sans dire que cette extension de nos cultures, absolument nécessaire en raison des circonstances, comporte une augmentation du prix de revient agricole. Or, cette augmentation ne manquera pas d'avoir des répercussions après la guerre; nous aurons alors à remplir une obligation morale à l'égard de nos paysans en raison de l'effort accompli actuellement. Le rendement brut de l'agriculture suisse en 1942 a été estimé à 1 milliard 784 millions et en 1943 à 1 milliard 928 millions. Ces chiffres sont réjouissants si on les compare par exemple à celui de 1936 (1 milliard 146 millions). Mais ils ne doivent pas induire en erreur. En effet, le problème de l'endettement de l'agriculture suisse, s'il est momentanément moins aigu, n'en demeure pas moins. Nous devons lui trouver une solution satisfaisante sur le terrain non seulement juridique, mais aussi économique. On sait en effet l'importance sociale d'une paysannerie saine. Elle constitue un élément de stabilité et un facteur d'équilibre qu'il serait dangereux de vouloir sous-estimer. On sait aussi qu'au point de vue démographique, les classes agricoles ont un taux de natalité supérieur à celui des villes.

L'industrie suisse devra faire un gros effort de rationalisation pour être à même de concurrencer l'étranger. Si l'occupation industrielle fut jusqu'ici satisfaisante, il serait téméraire de juger que l'avenir ne présente aucune cause d'inquiétude. Je ne fais pas allusion en ce moment aux diffi-

cultés qui pointent à l'horizon immédiat — par exemple au chômage qui s'insinue dans l'industrie horlogère — et qui sont dues à des raisons essentiellement passagères. Je pense bien plus à des obstacles d'une nature beaucoup plus profonde dont le principal me paraît être l'état de pauvreté qui sera certainement celui du monde à l'issue des hostilités. Il est possible qu'à ce moment-là le pouvoir d'achat nominal des peuples soit élevé. Il est certain, par contre, que leur pouvoir d'achat réel sera faible. En effet, les capitaux, dans le sens économique du terme, ne se forment plus, mais se détruisent. Les industries de guerre produisent des biens de consommation en quantités à peine concevables; la fabrication de biens de production par contre est presque complètement négligée dans la plupart des pays. La liquidité actuelle du marché des capitaux ne doit pas induire en erreur. Elle n'indique pas l'existence d'une richesse réelle accrue, mais signifie uniquement la liquidation de stocks qui ne peuvent pas être reconstitués, l'impossibilité de placements productifs... et peut-être aussi dans une certaine mesure la dépréciation de la monnaie.

L'exportation de produits industriels suisses ne sera donc pas facile. Peut-être que l'ouverture de crédits par les pays riches aux pays pauvres pourra augmenter momentanément et artificiellement le pouvoir d'achat de ceux-ci. Mais quand ces pays retrouveront-ils un pouvoir d'achat normal naturel? Sans doute faudra-t-il des années. Au surplus une politique internationale de crédits ne pourra-t-elle avoir d'heureux effets que si elle a une base absolument saine, c'est-à-dire si ces crédits servent à des fins productives et non pas de simple consommation.

On connaît la situation très grave de notre tourisme. Admettons sans autre que notre politique touristique ne fut pas toujours exempte de toute erreur d'appréciation. Nous avons souvent péché par excès d'optimisme... Nous n'avons pas toujours eu une conception extrêmement dynamique des nécessités touristiques. Les erreurs commises sont sans doute excusables. Il serait, par contre, impardonnable de les perpétuer. Les données du problème sont essentiellement mouvantes. On peut presque parler d'une mode touristique. Il s'agit de la pressentir... et si possible de la diriger. Il serait vain de vouloir maintenir certaines formes surannées de tourisme. Il faut nous adapter constamment à une situation sans cesse nouvelle. Un point est certain. Nous ne pouvons pas nous passer de l'hôte étranger. Notre politique touristique devra donc renouer des relations momentanément rompues. Mais ici aussi nous risquons de nous heurter à l'appauvrissement de notre clientèle habituelle. Il nous faudra en tenir compte.

Je n'ai parlé jusqu'ici que d'économie. Mais l'économie ne peut pas être dissociée des problèmes sociaux. Ceux-ci seront particulièrement aigus après la guerre. Je pense en particulier à l'assurance vieillesse dont le principe est inscrit dans notre constitution et qui devra sans doute être réalisée sans trop tarder sous une forme ou sous une autre. La question du minimum d'existence préoccupe aussi beaucoup les Pouvoirs Publics. Il va sans dire que la solution de toutes ces tâches sociales comportera pour ceux-ci de très grosses dépenses. Or, on connaît la situation financière de la Confédération et l'effort qu'exige d'elle la période actuelle dont on ne voit pas encore la fin. Rappelons également l'assainissement nécessaire des chemins de fer fédéraux et celui des caisses de retraite du personnel fédéral.

Il ressort de ces quelques considérations que le problème économique suisse est avant tout un problème de prix. A cet égard on peut heureusement constater que le coût de la

vie a pour ainsi dire cessé de hausser; cette constatation est d'autant plus réjouissante qu'après la guerre de 1914-1918 les prix augmentèrent pendant plus d'une année encore environ. Il paraît même que sur le « marché noir » les prix ont tendance à baisser. Ce recul s'expliquerait par une sensible diminution de la demande. Alors qu'il y a une année encore le Suisse dépensait parfois avec une trop grande facilité, aujourd'hui il compte de nouveau.

Il n'en demeure pas moins que notre prix de revient national est élevé et qu'il sera toujours relativement élevé en raison d'une part de la nécessité dans laquelle nous sommes d'importer toutes nos matières premières et d'autre part du standard de vie élevé du peuple suisse. Nous ne pouvons rien modifier au premier de ces faits qui résulte de la nature même des choses. Quant au niveau de vie d'un peuple, l'expérience enseigne qu'il est difficile de l'influencer, pour le rendre plus simple. On connaît, en effet, le phénomène d'inertie des prix qui a une si grande importance en particulier dans les questions monétaires. Si une politique de déflation est difficile c'est bien en raison de l'inertie des prix, de l'importance attachée au pouvoir d'achat nominal plutôt qu'au pouvoir d'achat réel et à la « viscosité » de certains éléments du prix de revient. Autrement dit ce sont des facteurs psychologiques autant qu'à proprement parler matériels qui s'opposent à une politique généralisée de déflation. Cette observation s'applique particulièrement au taux de l'intérêt, les capitaux pouvant difficilement être compris dans l'action qu'implique nécessairement une telle politique.

Certains proposent de résoudre le problème suisse des prix au moyen de subventions de la Confédération, subventions dissimulées parfois, il est vrai, sous d'autres noms, tels que ceux de subsides, primes ou « prises en charge ». Le nom n'a rien à voir à l'affaire. Seul compte le fait. Les subventions peuvent, le cas échéant, constituer une solution à certains problèmes intérieurs de répartition. Il est possible grâce à elles, par exemple, de réduire le prix de quelques articles de grande consommation tels que le pain et le lait. A cet égard leur valeur sociale ne doit pas être sous-estimée. Par contre, les subventions ne permettent pas de résoudre le problème du prix de revient national lui-même. En effet, elles ne peuvent pas avoir pour effet de le diminuer puisque si elles abaissent certains éléments de ce prix de revient, elles en augmentent d'autres (en général les impôts). S'agissant de la disparité entre les prix nationaux et les prix étrangers, les subventions sont donc de nul effet.

Nous avons résumé les données du problème dans la mesure où elles sont connues. Nous laissons au lecteur le soin d'en tirer la conclusion qui lui paraîtra en découler naturellement. La Suisse jusqu'ici a réalisé d'une façon remarquable les buts de son économie de guerre. La période de transition sera certainement difficile pour elle. Il y a lieu de croire qu'elle pourra également faire face avec succès à ces difficultés. Il sera nécessaire à cet effet de faire preuve de la plus grande souplesse d'esprit. Nous devons également éviter les préjugés qui pourraient paralyser notre action.

Dans cette période difficile nos institutions d'expansion commerciale nous seront plus nécessaires que jamais. En écrivant ces lignes je pense très particulièrement à la Chambre de Commerce Suisse en France.

Paul ROSSET,

Professeur à l'Université de Neuchâtel
et à l'École Polytechnique fédérale
de Zurich.